



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 15/14  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseil'ers :  
En exercice : 29    Présents : 29    Voixants : 29    Procurations : 00

Reçu en Préfecture le : 22 AVR. 2014    Certifié exécutoire  
Affiché le : 16 AVR. 2014

L'An deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
DATE DE LA CONVOCATION : 08 avril 2014  
**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN, SUZE.  
**SECRETAIRE** : Madame LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : *CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des délégués à l'Ecole de Musique et de Danse.***

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner des délégués auprès des associations et organismes communaux et notamment 2 délégués auprès de l'Ecole de Musique et de Danse.

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
☞ Michel BEUILLE ☞ Maryline LIAN	22 voix
☞ Stéphane LACLAU ☞ Chantal SEIB-TAUPIN	7 voix

Madame LIAN et Monsieur BEUILLE ont été désignés délégués auprès de l'Ecole de Musique et de Danse.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 16 avril 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

